

APPEL à CANDIDATURES

VOUS ETES UNE FEMME ET VOUS PORTEZ UN PROJET en vue de créer votre propre emploi, de diversifier une activité existante, de créer une structure,...

POUR CANDIDATER au prix *SOROP Envie d'Entreprendre 2019 2020*, rapprochez-vous du Soroptimist International Club de Vichy
vichy@soroptimist.fr

Dans le cadre de ses objectifs, Soroptimist International vichy lance cette année un appel à candidatures pour une remise de prix afin :
D'aider au démarrage ou au développement d'une structure de moins d'un an, à la création d'un emploi

UN PRIX SOROP ENVIE D'ENTREPRENDRE DE 3000 Euros

APRES SELECTION SUR DOSSIER

Dossier de candidature rempli et signé par la candidate à :

vichy@soroptimist.fr

Avant le **30 JANVIER 2020**

CRITÈRES DE SELECTION: qualité et originalité du projet, viabilité financière de l'activité, potentiel de développement économique du projet, lien avec le territoire et mobilisation de ressources locales (enjeu sociétal, développement durable).

DATES À RETENIR :

Jusqu'au 30 JANVIER 2020 : Dépôt des candidatures

Début FEVRIER 2020: Sélection

Jeudi 2 AVRIL 2020 : Remise du prix à la lauréate à la Mairie de Vichy (la lauréate sera prévenue par mail)

QUI SOMMES NOUS ?

Le SOROPTIMIST est une organisation de « femmes pour le meilleur des femmes », ONG accréditée auprès de l'ONU, de plus de 70 000 femmes dans 132 pays. Nous offrons un réseau professionnel et social international. Nous contribuons à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles, en promouvant les droits humains pour tous, et de façon très concrète, nous intervenons principalement dans les cinq domaines suivants :

- Education
- Autonomie financière et leadership
- Lutte contre les violences faites à l'égard des femmes
- Santé et sécurité alimentaire
- Environnement, développement durable et la paix

En France, ce sont 2500 femmes présentes dans 116 Clubs.

QUE FAISONS NOUS ?

Les SOROPTIMIST se mobilisent pour transformer la vie des femmes et des filles grâce à leur réseau mondial de membres et à des partenariats internationaux

- Bourses d'études locales, nationales ou européennes
- Mentorat pour soutenir les carrières professionnelles des femmes et aider à briser le plafond de verre
- Prix Talents de femmes pour les artisanes et artistes
- Prix Sorop « Envie d'entreprendre » pour les entrepreneures

COMPOSITION DU JURY

Cinq candidatures seront retenues par l'ensemble des membres du Club Soroptimist de Vichy sur l'évaluation des cinq critères de sélection.

Le Jury d'attribution sera composé des membres de la Commission du Prix Sorop Envie d'Entreprendre, la Municipalité de Vichy, la Chambre de Commerce et d'Industrie CCI, et Femmes Chefs d'Entreprise FCE

Le Jury se réunira la deuxième quinzaine de Février 2020 pour décider du dossier retenu, la remise du prix se fera la première quinzaine d'Avril 2020 en Mairie de Vichy. (pour le premier versement)

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

PRINCIPE

L'aide doit constituer un effet levier qui permettra de compléter votre plan de financement et l'apport personnel afin de pouvoir démarrer l'activité et éventuellement obtenir toute aide de la part d'autres organismes. (banques ou autres, prêts d'honneur, avances remboursables).

QUI PEUT DEPOSER UN DOSSIER DE CANDIDATURE ?

Les porteuses de projet (exemples demandeurs d'emploi, étudiantes, salariées) souhaitant opter pour un statut de chef d'entreprise.

Les créatrices ayant créé leur activité depuis un an maximum (à compter de la déclaration de leur activité auprès du Centre de Formalité des Entreprises)

Secteur d'implantation : Arrondissement de Vichy.

MONTANT ET MODALITES DE VERSEMENT DU PRIX

Le prix s'élève à 3000 € versé en deux fois.

Un versement de 2000 € en avril 2020

Un versement de 1000 € en avril 2021

Aux conditions ci après

CONDITIONS D'ANNULATION DU VERSEMENT DU PRIX

Le second versement peut être suspendu dans deux cas :

la liquidation de l'entreprise créée,

la non tenue des engagements constatés par la Commission Sorop Envie d'Entreprendre dans l'Arrondissement de Vichy.

QUELS SONT VOS ENGAGEMENTS ?

Le bilan d'activité devra être dressé et présenté au Club Soroptimist de Vichy six mois après la création de l'entreprise (date de création effective à porter à la connaissance du Club dès le commencement de l'activité) ou six mois après la remise du chèque pour les entreprises déjà créées, puis un an et deux ans après la remise du premier chèque.

Les autres points sont décrits sur la lettre d'engagement qui figure en Annexe 1.

DOSSIER DE CANDIDATURE

1. PRESENTATION

La candidate

Nom, Prénom :

Age:

Adresse:

Email :

Téléphone :

Formation, diplôme :

Expérience professionnelle :

L'entreprise

Entreprise déjà créée :

- ☐ Oui

Nom :

Adresse :

Téléphone :

site internet :

Date de création :

Forme juridique :

N° SIRET :

- ☐ Non

Région de création :

Type d'activité :

- ☐ Commerce- Distribution
- ☐ Industrie-Production
- ☐ Immobilier Bâtiment
- ☐ Digital-Informatique-Telecom
- ☐ Communication-Média
- ☐ Services aux particuliers
- ☐ Services aux entreprises
- ☐ Autres, préciser

2. LE PROJET

Description :

Stratégie et impact du projet (500 mots maximum)

Genèse-Motivations.

Activité-Produits/Services-Cibles/Positionnement

Objectifs/Projection à 3 ans

A quel besoin, enjeu répond ce projet ?

Les moyens :

- Commerciaux : produit, prix, distribution, communication
- Production : locaux, matériel, humain

Les éléments financiers :

Viabilité financière (250 mots maximum)

Comment votre entreprise gagne-t-elle ou va-t-elle gagner de l'argent ? permettra-t-elle de rémunérer votre équipe ? Quels sont les facteurs positifs ou négatifs qui impactent son développement ? De quelle manière pensez-vous utiliser l'enveloppe financière apportée par le prix

Tableaux joints à compléter:

1. Plan de financement initial
2. Aides accordées ou en cours de négociation
3. Plan de trésorerie
4. Plan de financement à 3 ans

3. PRIX SOROP Envie d'Entreprendre

Merci de nous préciser :

- **Comment avez-vous eu connaissance de ce prix ?**
- **Connaissiez-vous le Soroptimist International avant de candidater pour ce prix?**
Oui Non
- **Si oui, comment l'avez-vous connu ?**

Je certifie sur l'honneur le caractère exact des informations contenues dans cette candidature

A Le Signature

4 . PIECES à JOINDRE

- **Stratégie et impact du projet (500 mots max)**
- **Viabilité financière (250 mots max)**
- **Tableaux joints:** 1.Plan financement initial-2. Aides accordées ou en cours - 3.Plan trésorerie -4. Plan financement à 3 ans
- **Justificatifs des aides accordées ou refusées**
- **Curriculum vitae**
- **Lettre de motivation de demande de prix**
- **Photocopie de la carte d'identité**
- **Si l'entreprise est créée depuis moins d'un an : Numéro SIRET - Copie des statuts - Copie de l'immatriculation - Justificatif de l'adresse de l'entreprise déjà créé**
- **Lettre d'engagement sur l'honneur**

1. PLAN DE FINANCEMENT INITIAL

BESOINS (durables)		RESSOURCES (durables)	
<ul style="list-style-type: none"> Investissements HT* : <ul style="list-style-type: none"> Acquisition ou construction immobilière Achat d'un pas de porte ou d'un droit au bail Aménagements et installations Matériel et machines Autres 		<ul style="list-style-type: none"> Capital (apports) ou compte de l'exploitant Comptes courants d'associés bloqués** (s'il y a lieu) Primes ou subventions d'équipement 	
<ul style="list-style-type: none"> Besoin en fonds de roulement 		<ul style="list-style-type: none"> Emprunts à moyen ou long terme 	
TOTAL DES BESOINS		TOTAL DES RESSOURCES	

* Montant à porter TTC si l'activité n'est pas soumise à la TVA, ou si l'entreprise est assujettie au régime de la « franchise en base » de TVA ou au régime fiscal de la micro-entreprise.

** Ne concerne pas les entreprises individuelles.

2. AIDES ACCORDEES OU EN COURS DE NEGOCIATION

Organisme	Type d'aide	Prévue	En cours	Acquise	Refusée

Participation d'un organisme d'aide à la création

- ☐ Oui Le(s)quel(s) :
☐ Non

3. PLAN DE TRESORERIE

	Janv	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet à déc.
1 - Solde en début de mois							
Encaissements TTC							
<ul style="list-style-type: none"> • D'exploitation Encaissements • Hors exploitation Apport en capital Emprunts LMT contractés Prime (subvention) 							
2 – Total							
Décaissements TTC							
<ul style="list-style-type: none"> • D'exploitation Païement marchandises, approvisionnement, matières premières, fournitures, eau, énergie... Autres charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Charges de personnel Impôt sur les bénéfices, TVA versée... Charges financières • Hors exploitation Remboursement des emprunts à terme Achat d'immobilisations 							
3 - Total							
4 - Solde 1 du mois = 2 - 3							
5 - Solde fin de mois = 1 + 4							

3. LE PLAN DE FINANCEMENT A 3 ANS

BESOINS (durables)	Année 1	Année 2	Année 3
<ul style="list-style-type: none"> Investissements HT* <ul style="list-style-type: none"> Acquisition ou construction immobilière Achat d'un pas de porte ou d'un droit au bail Aménagements, installations Matériel, machines, mobilier Autres Besoin en fonds de roulement <ul style="list-style-type: none"> Constitution Accroissement Remboursement d'emprunts à moyen ou long terme** Prélèvement de l'exploitant ou dividende*** 			
TOTAL DES BESOINS			
RESSOURCES (durables)			
<ul style="list-style-type: none"> Capital Comptes courants d'associés**** Capacité d'autofinancement Primes ou subventions d'équipement Emprunts à long et moyen terme 			
TOTAL DES RESSOURCES			
ÉCART ANNUEL = besoins / ressources			

* Montant à porter en TTC si l'activité n'est pas soumise à récupération de TVA, ou si l'entreprise est assujettie au régime de la franchise en base de TVA ou au régime fiscal de la micro-entreprise.

** Partie en capital du crédit remboursé (les intérêts vont dans les charges financières du compte de résultat).

*** Le prélèvement de l'exploitant concerne une entreprise individuelle et représente le total de l'argent qui sera prélevé en guise de rémunération par le créateur. Le dividende ne peut concerner qu'une société ; il sert à rémunérer au titre d'un exercice les associés ou les actionnaires. Il faut l'inscrire dans la colonne de l'année durant laquelle il est payé.

**** Ne concerne qu'une création d'entreprise sous forme de personne morale.

Annexe 1

LETTRE D'ENGAGEMENT sur l'HONNEUR

Je m'engage sur l'honneur,

- à être en conformité avec les situations légales, sociales et fiscales pour créer une activité
- respecter le règlement du Prix « Sorop Envie d'Entreprendre » en vigueur au moment de l'attribution du prix.
- et certifie le caractère exact des informations transmises dans mon dossier,
- à accepter la communication et l'utilisation des informations, photos, ... par le club Soroptimist concerné, par SI France en lui cédant droit à l'image pour toute photographie qui serait prise lors de la remise du chèque et autres circonstances,
- à citer le Soroptimist International dans la communication autour de ce projet,
- à avertir immédiatement le Club Soroptimist concerné en cas de modification majeure et arrêt du projet,
- à présenter un état d'avancement de mon projet six mois après la création de l'entreprise (date de création effective à porter à la connaissance du Club Soroptimist de Vichy dès le commencement de l'activité ou six mois après la remise du chèque pour les entreprises déjà créées, puis un an et deux ans après la remise du premier chèque).

Nom Prénom :

Date :

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :

ANNEXE 2

ARRONDISSEMENT DE VICHY

Il comprend les villes suivantes :

Abrest, Andelaroche, Arfeuilles, Arronnes, Avrilly, Barraix-Bussolles, Bègues, Bellenaves, Bellerive sur Allier, Bert, Billezois, Billy, Biozat, Bost, Boucé, Le Bouchaud, Le Breuil, Brout Vernet, Brugheas, Busset, La Chabanne, La Chapelle, Charmeil, Charmes, Châtel-Montagne, Châtel-Perron, Châtelus, Chavroches, Chezelle, Chirat-l'Eglise, Chouvigny, Cindré, Cognat Lyonne, Coutansouze, Créchy, Creuzier Le Neuf, Creuzier Le Vieux, Cusset, Le Donjon, Droiturier, Ebreuil, Echassières, Escurolles, Espinasse-Vozelle, Ferrières sur Sichon, Gannat, La Guillerme, Hauterive, Isserpent, Jaligny sur Besbre, Genzat, Lalizolle, Langy, Lapalisse, Laprugne, Lavoine, Lenax, Liernolles, Loddès, Louroux de Bouble, Luneau, Magnet, Mariol, Le Mayet d'Ecole, Le Mayet de Montagne, Mazerier, Molles, Monestier, Montaiguët en Forez, Montaigu Le Blin, Montcombroux les Mines, Monteignet sur l'Andelot, Montoldre, Nades, Naves, Neuilly en Donjon, Nizerolles, Perigny, Le Pin, Pouëzat, Rongères, Saint Bonnet de Rochefort, Saint Christophe, Saint Clément, Saint Didier en Donjon, Saint Didier La Forêt, Saint Etienne de Vicq, Saint Félix, Saint Gérard Le Puy, Saint Germain des Fossés, Saint Léger sur Vouzance, Saint Léon, Saint Loup, Saint Nicolas des Biefs, Saint Pierre Laval, Saint Pont, Saint Priest d'Andelot, Saint Prix, Saint Rémy en Rollat, Saint Yorre, Sanssat, Saulzet, Serbannes, Servilly, Seuillet, Sorbier, Sussat, Target, Thionne, Tréteau, Trezelles, Valignat, Varennes sur Allier, Varennes sur Tèche, Veauce, Vendat, Le Vernet, Vichy, Vicq.

Adresse internet : vichy@soroptimist.fr

Adresse Postale : Sorop envie entreprendre 24 rue de Morvan 03300 Creuzier le Vieux Tél. 06 08 61 32 96